

SYnergies



À RECYCLER SANS MODÉRATION

n° 22 - janvier 2019

Journal d'information du Syded du Lot

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI !



Édito

À consommer avec modération

L'humanité consomme chaque année plus de ressources que la Terre ne peut en produire. Se nourrir, se chauffer, se déplacer, construire... Nous surexploitions la planète, au risque de compromettre sa capacité de régénération.

C'est pourquoi nous nous devons de préserver nos ressources naturelles, d'autant plus quand elles ne sont pas renouvelables. L'économie circulaire est l'un des moyens permettant un mode de consommation durable. Le recyclage du verre en est un bel exemple, s'illustrant à l'échelle locale.

"Chez nous", les emballages en verre sont très bien triés. Il nous reste cependant un effort à faire. Au lieu d'être recyclée, une bouteille sur cinq alourdit la poubelle et la facture de chacun d'entre nous. C'est pourquoi nous lançons cette année une campagne de sensibilisation sur cette thématique.

Le recyclage du verre est aussi associé à une action solidaire au profit de la Ligue contre le cancer. Le Syded s'est toujours engagé à y contribuer. Aujourd'hui, nous avons décidé de renforcer cet engagement, proportionnellement au vôtre. Plus vous triez, plus notre don à la Ligue sera conséquent.

Alors, en cette période de bonnes résolutions, encourageons les gestes qui ont du sens. Au nom de l'équipe du Syded, je vous souhaite une belle année 2019.

Gérard MIQUEL
Président du Syded



La gagnante du jeu est...

Qui se creuserait la tête pour remporter une boîte de conserve vide et cabossée ? Certainement des personnes qui aiment jouer et dotées d'une bonne dose d'humour.

Le tirage au sort parmi les bonnes réponses du concours proposé dans le SYnergies n°21 s'est déroulé en octobre dernier. L'heureuse gagnante, Sylviane Roques de Cahors, a accepté de jouer le jeu jusqu'au bout. Elle s'est rendue disponible pour la remise de son "prix", le 23 novembre, lors de la présentation du bilan du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage.

Ce fut aussi l'occasion pour elle de visiter le centre de tri de Catus.

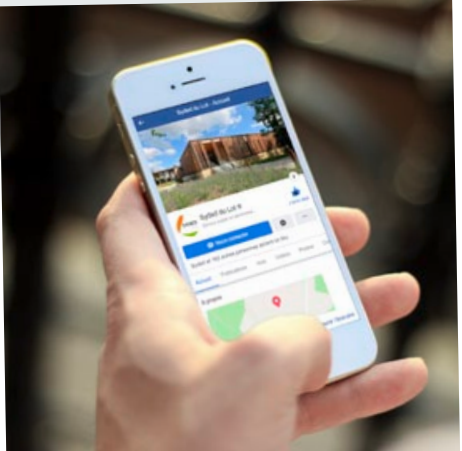
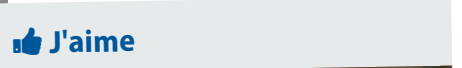
Bravo et merci !

Solution mots mêlés du bac de tri :
7 déchets recyclables : carton, emballages, enveloppe, journal, magazine, papier, prospectus
7 erreurs à ne pas commettre : aiguilles, aliments, animaux, couches, poussière, verre, vêtements

Le scandale qui n'en était pas un

Vous avez été nombreux à nous féliciter pour l'originalité du précédent SYnergies, et nous vous en remercions. Mais vous avez aussi été quelques-uns à nous interpellé, particulièrement sur l'article *le Scoop de Midi* proposé par notre pigiste imaginaire, Djémil Atable.

C'est une famille modèle qui est dépeinte dans cette "fake news" annoncée... dans l'édito. Nous avons parodié la presse à scandale pour attirer l'attention sur des sujets "pas très glamour" qui pourtant nous concerne tous : nos déchets.



Nous vous remercions d'être de plus en plus nombreux à suivre nos actus et à nous poser vos questions depuis notre page Facebook.



Le Syded encouragerait-il la consommation de produits dont la date de durabilité minimale (DDM) est dépassée ? Absolument ! Nous sommes engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le dépassement de la DDM ne rend pas l'aliment dangereux. Par contre, les dates limite de consommation (DLC) sont à respecter impérativement : elles concernent généralement des produits à stocker au réfrigérateur, comme la viande, qu'il serait risqué de consommer après la date indiquée sur l'emballage.

Édition : Syded du Lot, Les Matalines 46 150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30 – Mail : accueil@syded-lot.fr

Directrice de la publication : Muriel Descamp

Rédaction : Terpsichore Arghiriade, Cyril Mailhes

Conception : service Communication

Impression : Imprimerie Merico

Tirage : 93 000 exemplaires

Distribution : la Poste | **RCS :** 453 372 997 RCS CAHORS

Dépôt légal et parution : jan. 2019 | **ISSN :** 1961-7763

Journal semestriel gratuit, ne peut être vendu.

Crédits photos (toute reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : Syded du Lot, VOA Verrerie d'Albi, Verre Avenir, la Ligue contre le cancer, Citeo, Wikimedia, Epictura, et mentions apposées sur certains visuels.

Sources de données : VOA Verrerie d'Albi, Verre Avenir, Citeo, Ademe

Lot : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhérent au Syded. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme "Lot" employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le Syded.

LE VERRE 3 BONNES RAISONS DE LE RECYCLER

Pratique et esthétique, le verre est utilisé par l'homme depuis des millénaires. Aujourd'hui, on le retrouve jusque dans les technologies de pointe : optique, prothèses, transfert de données... Au quotidien, nous l'apprécions en tant qu'emballage sain permettant une excellente conservation des aliments et des boissons. Recyclable localement, à 100 % et à l'infini, le verre a décidément tout pour plaire !

LOT : 7 500 t
par an de verre recyclé



4 bouteilles sur 5
au récup'verre



10 kg
par personne de
verre jeté aux
ordures ménagères

=
1700 t
de verre enfoui !

=
220 000 €
par an pour le Lot

1. Pour préserver notre environnement

Le verre est majoritairement constitué de sable. Dans les fours des verreries, la réutilisation de verre concassé (calcin), à la place de matières premières, présente de nombreux atouts. Sa température de fusion, un tiers plus bas, permet d'économiser de l'énergie. Cela diminue aussi la consommation d'eau et le prélèvement de ressources naturelles.

En France, 3 bouteilles en verre sur 4 sont recyclées. Chaque habitant trie en moyenne 31 kg de verre par an. On observe une meilleure implication des Lotois qui en recyclent 41 kg sur l'année. Ainsi, le recyclage du verre pour le Lot permet d'éviter le rejet de CO₂ dans des proportions équivalentes à 2 500 véhicules Diesel.

2. Pour que nos déchets nous coûtent moins cher

Recycler des emballages coûte moins cher que de payer leur enfouissement dans une Installation de Stockage de Déchets* destinée aux ordures ménagères. Chaque tonne de verre valorisé permet aux collectivités, et donc aux habitants, d'économiser jusqu'à 130 €.

Cependant, 10 kg de verre par an et par personne finissent encore dans les poubelles. Pour voir l'ampleur de ce "petit" chiffre à l'échelle de notre territoire, il faut imaginer 170 camions, en file indienne sur plus de 2,5 km, en route pour la *décharge*... Ce gâchis coûte aux Lotois 220 000 € chaque année. C'est le prix des bouteilles vides de sens.

3. Pour contribuer à la lutte contre le cancer

Un partenariat initié en 1974 unissait les collectivités locales à la Ligue contre le cancer. Ainsi, une partie des recettes issues de la collecte du verre participait au financement d'équipes de recherches, d'actions en faveur des malades et de leurs proches, ou de campagnes de prévention et de promotion des dépistages.

Depuis 1992, ce soutien est laissé à l'appréciation des collectivités. Le Syded a fait le choix de le poursuivre en versant à la Ligue 1 500 € chaque année. Dernièrement, les élus ont souhaité renforcer ce don. Ils ont proposé de le rendre proportionnel à la quantité de verre déposé dans les récup'verre, en reversant 0,50 € par tonne. Ainsi, cette année, notre participation financière devrait être deux fois et demie plus importante. Désormais, un meilleur tri contribuera davantage à la lutte contre le cancer.

* Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) n'est pas une simple "décharge", mais un centre de stockage spécifique, coûteux en raison des moyens mis en œuvre pour protéger l'environnement et assurer une surveillance à long terme.



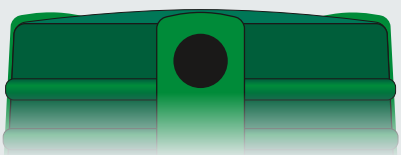
VISITE GUIDÉE DE LA

❓ Quel "verre" au récup'verre ?

La verrerie ne peut recycler que du **verre d'emballage**.

Dans le récup'verre, déposez uniquement des **bouteilles, bocaux et pots**

(sans bouchon, ni couvercle)



❓ Pourquoi ne plus utiliser le système du verre consigné ?

Longtemps pratiquée en France pour les emballages de boissons en verre, la consigne a progressivement disparu du circuit des emballages ménagers. Elle subsiste néanmoins dans le secteur de la restauration (cafés, brasseries, etc.). L'essor des emballages jetables, le plastique plus léger que le verre et la diversification des formats ont rapidement séduit les foyers. Face à ce nouveau mode de consommation, la pratique de la consigne a été délaissée.

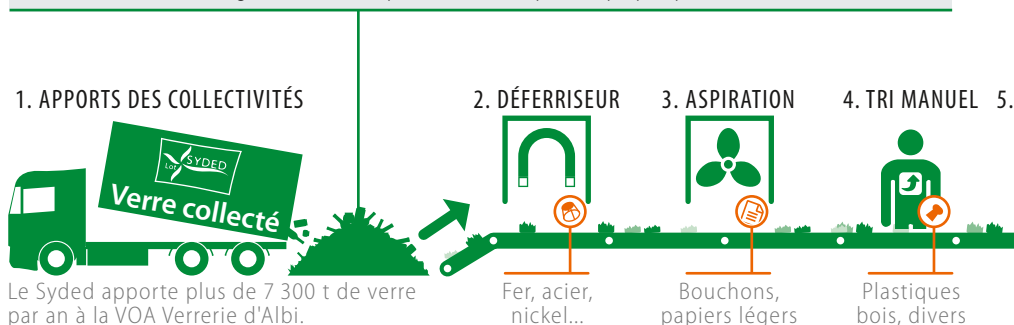
Ce système basé sur la logique vertueuse de la réutilisation semble séduire à nouveau. Cependant, suite aux études menées par l'Ademe, le Plan national de prévention des déchets 2014-2020 estime que la consigne n'est pas toujours « pertinente ». Son intérêt environnemental dépend notamment des distances de transport, du poids des emballages (le verre consigné est plus épais, donc plus lourd), ainsi que du taux d'utilisation des emballages dits « re-remplissables », lié à la motivation des consommateurs.

De ce fait, la consigne généralisée semble à ce jour difficile à mettre en œuvre. En revanche, à l'échelle locale, des initiatives sont envisageables et doivent être encouragées. C'est le cas, par exemple, pour l'entreprise le Bois Bordet à Lacapelle-Marival qui propose aux amateurs de limonade de rapporter leurs bouteilles chez les commerçants qui distribuent leurs produits.

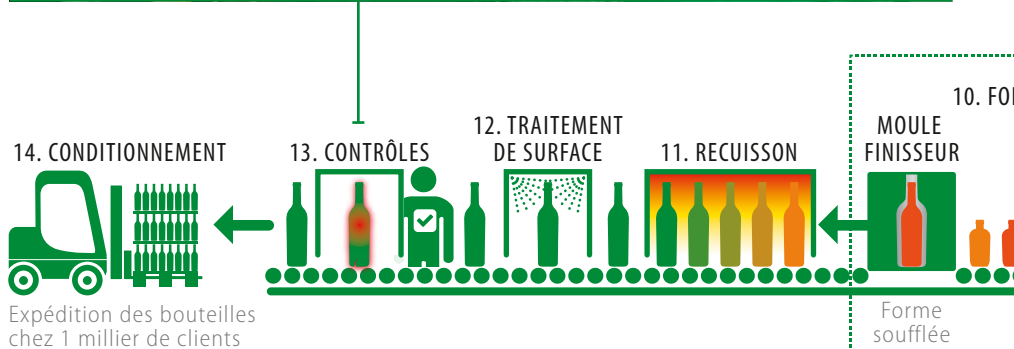
Véritable clé de voûte du recyclage, le consommateur apporte ses pots, bocaux et d'expédier ces emballages sur le site de traitement situé à Albi. Ce verre devra pa

❓ Pourquoi ne pas recycler tous les verres ?

Il est nécessaire d'enlever tous les déchets pouvant faire échouer le processus de recyclage : les objets en verre hors emballages qui ne fusionnent pas à la même température de chauffe (vitres, miroirs, vaisselle, plats type Pyrex, cristal, etc.), ainsi que les métaux, le gravier, la céramique, la faïence, la porcelaine... C'est pourquoi le verre est tout d'abord trié grâce à différents procédés mécaniques et optiques pour écarter ces "infusibles".



17
C'est le nombre
d'usines verrières
en France



LE VERRE À TRA

100 000 av. J.-C.



Les hommes préhistoriques connaissaient déjà l'obsidienne, un verre volcanique naturel. Ils l'utilisaient pour fabriquer des outils et des pointes de flèches.

3 000 av. J.-C.

Les premiers verres fabriqués par l'homme font leur apparition en Mésopotamie, en Syrie et en Égypte. À cette époque, il ne s'agissait pas de matériaux transparents, mais de verres opaques, de couleur verte ou bleue.



1 500 av. J.-C.

Les fours atteignent de plus hautes températures et permettent d'obtenir du verre translucide qui est notamment utilisé pour imiter les pierres précieuses.

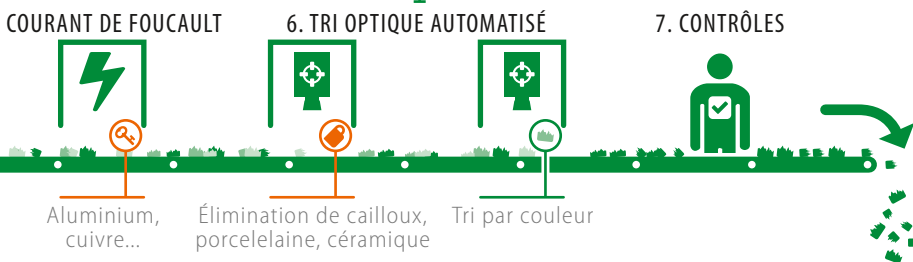


A VERRERIE D'ALBI

et bouteilles en verre dans les récup'verre. Le Syded se charge de récupérer, puis passer par de nombreuses étapes pour "renaître de ses cendres".

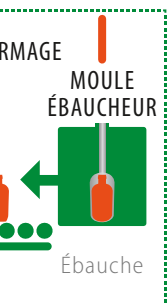
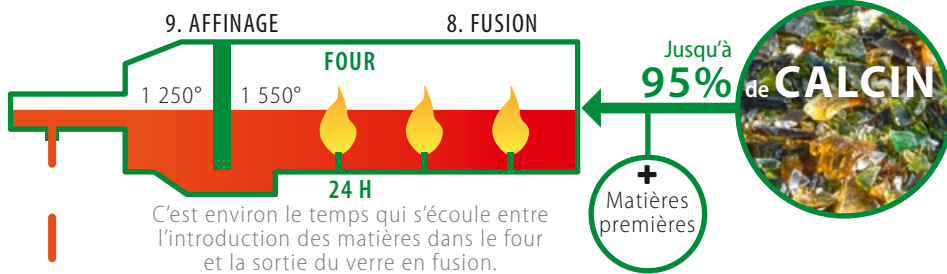
❓ Pourquoi ne pas trier le verre par couleur ?

Dans certains pays d'Europe, les usagers doivent déposer leurs emballages en verre dans trois conteneurs distincts (verre brun / vert / transparent). Cette organisation rend le tri plus fastidieux. En France, la séparation du verre de couleur du verre incolore est réalisée en usine par système optique. Elle permet la fabrication de nouveaux emballages de teinte claire.



❓ Qu'est-ce que le calcin ?

Une fois débarrassé des impuretés, le verre concassé devient ce qu'on appelle le calcin. Il sert de matière première à la place de la silice du sable verrier. Sa température de fusion évite l'ajout de soude et de chaux. Il est refondu dans les fours de la verrerie pour ensuite être injecté dans des moules pour former à nouveau des emballages en verre.



¿ IDEM ?

Une bouteille qui pesait **550 g il y a 30 ans** est fabriquée en **300 g aujourd'hui**

Verre	Verre recyclé
(sable) silice 71 %	95% Calcin
Soude 14 %	5 % Autres
Chaux 10 %	
Autres 5 %	

Matières premières ou calcin, on obtient la même bouteille, de qualité identique.



❓ La "VOA", c'est quoi ?

En 1895, un grand mouvement de grève éclate dans une importante verrerie de Carmaux (81), au motif du renvoi de deux délégués syndicaux. Face à l'ampleur du mouvement, le propriétaire ferme le site et licencie tous les ouvriers. Le conflit s'enlise. L'idée vient alors aux verriers de créer leur propre usine.

Le soutien de Jean Jaurès et de la presse médiatisa l'événement. De nombreux dons, ainsi qu'une souscription nationale de tickets de loterie permettent aux ouvriers de concrétiser leur projet à Albi, en 1896.

La verrerie évolue progressivement vers un statut de société coopérative ouvrière de production (SCOP) et malgré des difficultés financières, l'usine parvient à fonctionner et à se moderniser.

En 1975, une nouvelle usine ultramoderne est construite. La VOA Verrerie d'Albi devient alors le 4^e producteur français de bouteilles.

Elle sort du statut de coopérative ouvrière en 1989, pour devenir une Société par Actions Simplifiée. Elle appartient aujourd'hui au groupe Verallia, à l'origine filiale de Saint-Gobain Emballage. Elle emploie environ 300 salariés et produit chaque année 180 000 tonnes d'emballages en verre de formats standards et sur mesure.



VERS LES ÂGES

100 av. J.-C.

XX^e siècle

1974

Le verre soufflé est apparu au 1^{er} siècle avant notre ère. Cette technique se serait développée en Syrie grâce à l'invention de la canne à souffler, avant de se répandre en Italie, en Gaule et en Espagne.

On attribue l'invention du verre plat à vitre aux Romains, qui pratiquaient déjà la technique du double vitrage !

Les progrès réalisés permettent de couler le verre sous forme de fibre, pour la réalisation de laine de verre, de tissus de verre ou encore de fibre optique.



En France, au lendemain du premier choc pétrolier, les économies d'énergie sont à l'ordre du jour. Or, le calcin (verre pilé) fond à une température inférieure à celle des matières premières : le gain énergétique est évident. C'est Jean Tournier la Ravoire, directeur d'une usine verrière à Reims, qui a le premier l'idée d'étendre le recyclage — déjà pratiqué en usine — au verre issu de la consommation des ménages.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



Bilan 2015 - 2018 :

➤ Des résultats à la hauteur de nos engagements

Le Syded est le premier territoire d'Occitanie à avoir mené à terme son programme.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a permis de lancer l'appel à projets "0 déchet". Le Syded fait partie des 58 premiers lauréats et a ainsi pu bénéficier de l'aide financière de l'Ademe pour ce programme. Pour obtenir ce véritable label, le Syded a engagé une politique ambitieuse de prévention et de valorisation des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire, tout en mobilisant les acteurs locaux.

361 citoyens référents environnement

L'un des points clés de ce projet a été de proposer à chaque commune de désigner un "référént environnement". Ils sont de véritables relais locaux auprès des habitants. Sur le terrain, ils collaborent étroitement avec les animateurs du Syded pour le déploiement de nombreuses actions.



Installation d'un composteur partagé avec l'aide d'une référente environnement.

+ 4 200 composteurs individuels

Le nombre de foyers équipés de composteurs individuels dépasse les 22 000, sans compter ceux qui compostent en tas...

+ 170 composteurs partagés

Le concept de composteurs partagés s'est répandu dans les bourgs, les quartiers, les établissements scolaires, les entreprises... Avec aujourd'hui près de 270 sites engagés, le tri à la source des déchets organiques, obligatoire en 2025, est en bonne voie.

14 000 personnes sensibilisées

Pendant les campagnes de "porte-à-porte" ou à l'occasion d'animations organisées lors de manifestations publiques, les animateurs du Syded sont allés à la rencontre de la population.

272 structures engagées dans le tri des déchets

Le tri est devenu un geste naturel dans la plupart des foyers. L'enjeu est de le rendre possible partout, en toute occasion : à l'école, au travail, durant les loisirs...

69 événements écoresponsables

Le matériel prêté par le Syded aux associations et aux comités des fêtes a permis l'essor du tri sur les manifestations publiques. Les plus impliqués adoptent la charte "Événement écoresponsable" qui les engage sur la gestion et la réduction des déchets, mais aussi à favoriser les produits locaux, les achats durables et écologiques, la promotion de la solidarité... Marchés, communes, établissements publics, acteurs du tourisme impliqués dans la charte "Tourisme zéro déchet" : ce concept d'écoresponsabilité prend de l'ampleur !

70 restaurants "Gourmet-bag" & l'anti-gaspi alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire a été un axe fort du programme. Dans la restauration, une grande partie de gaspillage provient des assiettes. De nombreux restaurateurs ont adopté le Gourmet-bag pour encourager leur clientèle à rapporter chez eux la « portion de trop » plutôt que de la gâcher. Le Syded accompagne aussi la restauration collective, et propose un guide contre le gaspillage alimentaire*.



5 espaces de réemploi

En partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des zones de réemploi installées dans certaines déchetteries permettent de « donner plutôt que jeter ».

2 opérations innovantes

Pour certaines problématiques, il a fallu user d'inventivité afin de trouver de nouvelles solutions de valorisation.

➤ En partenariat avec l'entreprise Lacaze Energies de Leyme, le Syded a initié la conception d'un prototype de composteur électromécanique adapté aux grandes quantités de déchets organiques de type "cuisine collective". Testé avec le Centre hospitalier de Cahors, il produit un compost conforme à la norme.



Cette machine transforme les déchets organiques en compost en seulement une semaine !

➤ La mise au point d'un procédé de broyage expérimental a permis d'extraire le bois des végétaux récupérés en déchetteries pour l'utiliser comme combustible dans les réseaux de chaleur. Cette alternative de valorisation a pu réduire d'un tiers la quantité de compost devenue trop importante compte tenu des débouchés.

Et après ?

La fin de ce programme ne signifie pas l'arrêt de cet élan collectif qui a entraîné une multitude d'acteurs locaux. Le Syded a l'ambition de poursuivre et même d'étendre toutes les démarches de réduction des déchets et d'économie des ressources, et compte pour cela sur la mobilisation de tous.



C'EST TOUT CHAUD...

Capdenac-Gare, le 15^e réseau de chaleur*

Le dernier réseau chaleur-bois du Syded a été récemment mis en service à Capdenac-Gare. Il distribue plus de 1 700 MWh d'énergie à travers un réseau s'étendant sur 1,5 km. Les principaux bénéficiaires sont l'EHPAD la Croix bleue, le centre aquatique, la caserne des pompiers, la gendarmerie et ses habitations de fonction, ainsi que 34 logements sociaux et des maisons individuelles.

* Capdenac-Gare est une des six communes aveyronnaises rattachées au Grand Figeac.

Nuzéjols confie son réseau de chaleur au Syded

Créé en 2002 à l'initiative de Gérard Miquel, alors maire de Nuzéjols, c'est le premier réseau du Lot à fournir de la chaleur à des particuliers. Il est en quelque sorte le "prototype" des réseaux de chaleur du Syded. Il dessert 52 bâtiments (école, mairie, restaurant, logements sociaux...). Son approvisionnement en bois et son entretien étaient déjà réalisés par les agents du Syded. C'est pourquoi la commune a souhaité lui proposer l'entière gestion.

Extension du réseau de Gourdon

Pour l'hiver prochain, une trentaine d'abonnés de plus vont rejoindre le réseau de Gourdon. Les travaux devraient débuter en ce début d'année. Le circuit de chauffe sera rallongé de 1,5 km pour permettre de raccorder les particuliers des quartiers entre la sous-préfecture et l'église Saint-Siméon, et autour des écoles.



ÉDUCATION

Animation "anti-gaspi" dans les collèges

Le Syded agit pour sensibiliser les collégiens en proposant une nouvelle animation pédagogique pour les classes de 6^e. Conçue dans le cadre du partenariat établi avec l'Éducation nationale du Lot, cette animation aborde le thème du gaspillage alimentaire en poursuivant un double objectif :

- faire prendre conscience aux adolescents de l'impact de ce phénomène,
- les amener à proposer des solutions "anti-gaspi", aussi bien dans le cadre familial que scolaire.

Assurées par les animateurs du Syded, ces interventions sont gratuites. Pour cette année scolaire, sept collèges se sont inscrits pour 14 classes (343 élèves) : Bagnac-sur-Célé, Castelnau-Montratier, Gramat, Latronquièrre, Montcuq, Puy-l'Evêque et Vayrac.

L'Ademe estime que collégiens et lycéens gâchent, en moyenne, 145 g de nourriture par repas. Pour réduire ces pertes, de plus en plus d'établissements prennent des mesures dans l'organisation du service de restauration. Le Département du Lot, qui assure la gestion des collèges, a créé un guide, conçu comme une "boîte à outils" pour encourager et faciliter ces démarches.



CATUS

Un nouveau centre de tri se construit

Après 25 ans de service, le centre de tri de Catus, "pilote national" lors de sa création, est devenu vétuste et sa technologie obsolète. Un nouvel équipement, dont la construction a démarré en juin dernier sur la parcelle voisine, prendra le relais à la fin de cette année. Après une sélection nationale, ce projet a été retenu par Citeo*, dans le cadre du plan de relance du recyclage, comme centre de tri modèle, adapté à nos territoires ruraux. Cela nous a permis de bénéficier d'un soutien financier.

Avec un budget global de 11 millions d'euros, cet investissement est le plus gros jamais réalisé par le Syded. Sa technologie "nouvelle génération" permettra un tri poussé des matières (plus particulièrement des différents plastiques), grâce à l'intégration de plusieurs machines, comme les trieurs optiques. Cela changera le rôle des agents qui interviendront essentiellement pour un contrôle de la qualité sur les différents tapis.

* Fusion d'Eco-Emballages et d'Ecofolio

RECYCLER

le verre...



c'est aussi **DONNER**
contre le cancer



Le Syded reverse une contribution à la Ligue contre le cancer proportionnelle aux quantités de verre recyclé... **grâce à vous.**

